

## CIRCULAIRE

**DOSSIER :** AP\_5/3/2/9

**DIFFUSION :** Points de contact nationaux du PROE

**DATE :** 27 avril 2023

**CIRCULAIRE :** 23/32

**OBJET :** Action collective pour les récifs coralliens du Pacifique – Atelier et visites de sites à Cairns, Australie, du 30 juillet au 5 août 2023

Chères et Chers points de contact,

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action pour les récifs coralliens du Pacifique, le PROE œuvre avec ses partenaires de la région pour améliorer l'accès aux meilleures données scientifiques et connaissances disponibles sur les pratiques actuelles de gestion des récifs.

Vous trouverez ci-joint une invitation du directeur général de l'Autorité du parc marin de la Grande barrière de corail, M. Josh Thomas, à participer à un atelier et à des visites de sites sur la Grande Barrière de corail, en Australie, en vue d'étudier les différentes approches de la gestion des récifs.

L'Autorité du parc marin de la Grande Barrière de corail est habilitée par la Loi de 1975 sur le parc marin de la Grande Barrière. Au fil des ans, cette Autorité a fait évoluer ses modes de gestion au travers d'échanges avec divers acteurs, scientifiques, collectivités locales et propriétaires traditionnels.

L'Autorité de la Grande Barrière invite deux délégués ou déléguées de chaque État insulaire du Pacifique à participer à cet atelier de sept jours, qui se tiendra à Cairns, en Australie, du 30 juillet au 5 août 2023. Les frais de voyage, d'hébergement et autres seront pris en charge par l'Autorité.

Nous vous encourageons vivement à désigner deux personnes actives dans la prise de décision et la gestion des récifs en vue de leur participation à cet atelier.

Le dernier jour de l'atelier sera consacré à un *Talanoa* au cours duquel les délégués et déléguées du Pacifique pourront discuter des priorités en matière d'appui et de renforcement des capacités pour la gestion des récifs. L'Autorité espère que cet événement sera l'occasion de consolider ses relations avec les partenaires du Pacifique et d'améliorer le partage d'informations avec eux.

Merci d'envoyer votre réponse à l'invitation ci-jointe dans les meilleurs délais en écrivant directement à l'Autorité de la Grande Barrière à l'adresse électronique suivante : [PCRC@gbrmpa.gov.au](mailto:PCRC@gbrmpa.gov.au).

Pour tout complément au sujet de cette initiative, veuillez contacter M. Peter Davies, conseiller du PROE en écosystèmes côtiers et marins, à l'adresse : [peterd@sprep.org](mailto:peterd@sprep.org).

Cordialement,



Easter Chu Shing

**Directrice générale par intérim**

Encl.